



Edition Speciale - Le génocide silencieux des Pygmées de l'Afrique Centrale

Rome (Agence Fides) - Un peuple en voie d'extinction, un génocide silencieux au coeur de l'Afrique. C'est ce qui se produit depuis des décennies à l'égard des Pygmées, un des peuples les plus anciens de l'Afrique. Les pygmées vivent au Rwanda (41.000 personnes), au Burundi (45.000, en Ouganda (21.000), en République Démocratique du Congo (2.000). A partir de la création en 1925 du Parc National Virunga (dans l'actuelle République Démocratique du Congo), a commencé le processus d'éloignement des Pygmées de leurs terres natales, en les privant de leurs moyens de subsistance (chasse et cueillette des fruits). Ce processus s'est poursuivi pendant des décennies. En 1970, les Pygmées ont été expulsés du Parc National de Kahuzi-Biega en République Démocratique du Congo, puis de ceux de Bwindi et de Mgahinga en Ouganda. Au Rwanda et au Burundi, les Pygmées sont chassés pour laisser la place à des cultures. Les pygmées expulsés de leur territoire deviennent entièrement dépendants des autres populations, et sont contraints à mendier pour survivre. Nombre d'entre eux sont victimes de l'alcool, d'autres se suicident.

Les Pygmées sont considérés comme des êtres inférieurs par les autres populations et marginalisés sans cesse dans la vie sociale. Ils vivent dans des conditions primitives, dans des cabanes de bambous couvertes de feuilles de bananiers, sans soins médicaux ni éducation, en cherchant à survivre en fabriquant des vases vendus à un prix dérisoire, 1 dollar américain. Leur territoire est isolé du reste du pays, et ils n'ont pas la possibilité de cultiver la terre. Ils n'ont pas de carte d'identité, et, pour cela, ils n'ont pas droit aux soins médicaux, et aucun fonctionnaire, aucun bureau gouvernemental n'est chargé de s'occuper d'eux.

Pendant le génocide rwandais de 1994, les Pygmées furent eux aussi victimes de la violence. On estime que 30% de la population pygmée ont été tués, le plus grand pourcentage ethnique du Rwanda. (L.M.)

(Agence Fides, 6 avril 2004, 24 lignes, 316 mots)